

Déontologie et responsabilité juridique de la négociation immobilière notariale

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

Public concerné

Notaires et négociateurs (25 maximum)

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser et appliquer les règles déontologiques encadrant la négociation immobilière notariale

Contenu :

Caractéristiques de la négociation immobilière

- Une activité accessoire
- Le lieu d'exercice de cette activité
- Les vitrines, panneaux et mentions obligatoires de l'annonce

Une activité exercée par un officier public

- L'impartialité
- Le devoir d'information et de conseil
- Une communication maîtrisée

La rémunération du Notaire négociateur

- Les conditions requises pour percevoir un honoraire de négociation
- L'attribution de la minute de l'acte de vente
- Le partage des émoluments de vente

L'articulation de la relation entre un Notaire négociateur et un un autre professionnel de l'immobilier

- L'indépendance
- Les précautions à prendre

Prérequis :

Aucun prérequis. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel

Modalités pédagogiques

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête

mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

- 6 mois après la formation, une enquête en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation